

# Inscription en bourse : échancier d'un PAPE

# Inscription en Bourse : échéancier d'un PAPE

---

Un échéancier modèle du premier appel public à l'épargne d'une société canadienne est présenté dans les pages suivantes. Il n'est donné qu'à titre indicatif étant donné que les délais réels varieront d'un émetteur à l'autre, compte tenu de divers facteurs internes et externes. Selon les circonstances (par exemple, dans le cas des sociétés minières qui doivent présenter des rapports techniques), un premier appel public à l'épargne canadien exige normalement de trois à six mois, sauf imprévu.

## Échéancier indicatif d'un PAPE de titres d'une société canadienne

Semaine	Tâche
1	<ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation du groupe de travail</li><li>• Distribution du projet d'échéancier</li><li>• Choix des placeurs</li><li>• Discussions avec les auditeurs et autres conseillers à propos des états financiers et de tout rapport (minier) technique ou rapport sur le pétrole et le gaz des émetteurs concernés</li></ul>
2	<ul style="list-style-type: none"><li>• Début du contrôle préalable par les placeurs</li><li>• Début de la rédaction du prospectus</li><li>• Début de l'établissement des états financiers et de tout rapport (minier) technique ou rapport sur le pétrole et le gaz des émetteurs concernés</li></ul>
3 à 4	<ul style="list-style-type: none"><li>• Examen et révision du prospectus, des états financiers et de tout rapport (minier) technique ou rapport sur le pétrole et le gaz des émetteurs concernés</li><li>• Rédaction de la demande d'inscription à la TSX</li><li>• Respect des exigences d'inscription de la TSX (demande de numéro CUSIP, distribution du formulaire de renseignements personnels de la TSX aux dirigeants et administrateurs, etc.)</li><li>• Poursuite du contrôle préalable juridique et commercial</li><li>• Rédaction des documents de commercialisation</li><li>• Choix des imprimeurs financiers</li></ul>

---

Section C du guide *Inscription en bourse au Canada* publié par Stikeman Elliott.

Semaine	Tâche
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion de diligence avec la direction, les auditeurs et les conseillers juridiques de la société</li> <li>• Dernière main au prospectus provisoire (il faudra une version française s'il y a placement au Québec)</li> <li>• Approbation du prospectus provisoire, y compris les états financiers et tout rapport technique, par le conseil d'administration</li> <li>• Dépôt du prospectus provisoire auprès des commissions des valeurs mobilières compétentes</li> <li>• Publication d'un communiqué</li> </ul>
6 à 9	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation des documents de clôture</li> <li>• Confirmation des aspects pratiques du règlement et de la négociation</li> <li>• Règlement du contrat de placement</li> <li>• Réponse aux observations sur le prospectus provisoire</li> <li>• Début de la mise en marché par les placeurs</li> <li>• Dépôt de la demande d'inscription à la TSX</li> </ul>
10 à 11	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en marché terminée et sollicitation d'intentions</li> <li>• Nouvelle réunion de diligence avec la direction, les auditeurs et les conseillers juridiques de la société</li> <li>• Règlement de toute question en suspens soulevée par les commissions des valeurs mobilières à propos du prospectus provisoire</li> <li>• Dernière main aux modalités du placement (prix, montant, etc.)</li> <li>• Dernière main au prospectus</li> <li>• Approbation du prospectus définitif et de toute autre question accessoire par le conseil d'administration</li> <li>• Dépôt du prospectus définitif auprès des commissions des valeurs mobilières compétentes</li> <li>• Publication d'un communiqué</li> <li>• Impression des exemplaires commerciaux du prospectus définitif pour distribution aux souscripteurs</li> </ul>
12 à 13	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expiration des droits de désengagement prévus par la loi au Canada</li> <li>• Réunion avant la clôture en vue de régler et de signer les documents relatifs à la clôture</li> <li>• Clôture</li> <li>• Publication d'un communiqué</li> <li>• Début de la négociation des titres à la TSX</li> </ul>

# À propos du cabinet

---

Quand Heward Stikeman et Fraser Elliott lancent le cabinet en 1952, ils sont unis par leur promesse de faire les choses autrement pour aider les clients à atteindre leurs objectifs d'affaires.

En fait, ils en font leur mission pour n'offrir que les conseils de la plus haute qualité ainsi que les services les plus efficaces et les plus innovants de façon à constamment aller au-devant des visées de nos clients.

Le leadership, la prédominance et la renommée de Stikeman Elliott n'ont cessé de croître au Canada comme partout au monde. Cependant, nous sommes restés fidèles à nos valeurs fondamentales.

Ces valeurs constituent ce qui nous guide chaque jour et comprennent :

- Faire équipe avec nos clients – nos objectifs communs assurent notre réussite mutuelle.
- Trouver des solutions originales là où d'autres ne peuvent en trouver – tout en étant aussi ancrées dans la réalité du monde des affaires.
- Procurer aux clients une vaste expertise juridique – pour des conseils clairs et proactifs.
- Demeurer passionnés par ce que nous faisons – nous adorons le processus et la performance que le travail d'équipe propulse.

Un engagement envers la poursuite de l'excellence – aujourd'hui, demain et pour les décennies à venir – c'est ce qui distingue Stikeman Elliott lorsqu'il s'agit d'élaborer un parcours réalisable pour traverser des problèmes complexes. Notre dévouement et notre dépassement sont inébranlables.

C'est ce qui fait de Stikeman Elliott le cabinet vers lequel le monde se tourne lorsque l'enjeu est de taille.

## Montréal

1155 boul. René-Lévesque O.  
41<sup>e</sup> étage  
Montréal, QC, Canada H3B 3V2  
Tél : 514 397 3000

## Toronto

5300 Commerce Court West  
199 Bay Street  
Toronto, ON, Canada M5L 1B9  
Tél : 416 869 5500

## Ottawa

Suite 1600  
50 rue O'Connor  
Ottawa, ON, Canada K1P 6L2  
Tél : 613 234 4555

## Calgary

4300 Bankers Hall West  
888 - 3rd Street S.W.  
Calgary, AB, Canada T2P 5C5  
Tél : 403 266 9000

## Vancouver

Suite 1700, Park Place  
666 Burrard Street  
Vancouver, BC, Canada V6C 2X8  
Tél : 604 631 1300

## New York

445 Park Avenue, 7th Floor  
New York, NY USA 10022  
Tél : 212 371 8855

## Londres

Dauntsey House  
4B Frederick's Place  
London EC2R 8AB  
Tél : 44 (0) 20 7367 0150

## Sydney

Level 24  
Three International Towers  
Sydney, NSW 2000  
Tél : +61 (2) 8067 8578

Suivez-nous



 [Abonnez-vous](#) aux publications sur des sujets juridiques clés provenant de la section Notre savoir de Stikeman Elliott.

## Stikeman Elliott

---